

EDITORIAL

par **Alain Calvet**, Maire de Reillanne, Vice-président de la Communauté de Haute Provence

Depuis janvier 2010, la commune de Reillanne a intégré la Communauté de Haute Provence. En premier lieu, je désire remercier le bureau de cette communauté et les élus des conseils municipaux des communes concernées de nous avoir acceptés en son sein, ainsi que l'ensemble des membres du conseil communautaire pour l'accueil qu'ils ont réservé aux représentants de la commune de Reillanne.

Au mois de mars 2009, une nouvelle équipe a pris en main la gestion de la commune de Reillanne, et l'un de nos premiers désirs était d'intégrer une communauté de communes.

Pourquoi entrer en communauté de communes ?

Tout le monde est bien conscient qu'en ce début du 21^{ème} siècle, la légende du petit village gaulois, bien retranché derrière ses palissades, ne peut être qu'une histoire de bande dessinée. A une époque où l'on vit les balbutiements d'une Europe, où l'on parle de rapprochement de grands territoires, de régionalisation et même de mondialisation, les communes ont intérêt à s'unir pour parler d'une même voix. La mise en commun des moyens, le fait de travailler ensemble face à des interlocuteurs de plus en plus éloignés, conforte une position, souvent difficile à gérer, pour un petit maire de campagne isolée dans un recoin des Alpes de Haute Provence. C'est un communautarisme qu'il est souhaitable et même indispensable d'acquérir.

Pourquoi avoir choisi la Communauté de Haute Provence (C.H.P.) ?

Parce que la C.H.P. correspond à un bassin de vie qui est le nôtre. Impossible de se rapprocher de la communauté Durance - Luberon - Verdon, nous n'avons aucune frontière commune. La communauté du pays d'Apt se trouve dans un autre département, donc pas question de se rapprocher d'elle. Le Pays de Banon correspond à un autre territoire, même si l'ancienne *patache* reliant Manosque à Banon passait par notre village et y faisait halte. Et puis, la nationale 100 devenue la RD 4100 depuis peu, reste l'épine dorsale d'un système de communication vieux comme le monde, jadis emprunté par nos ancêtres de la préhistoire et par les légions romaines qui sillonnaient la *Via Domitia*. Il ne faut pas oublier non plus que deux villages de la CHP vivent en symbiose étroite avec Reillanne: Villemus et Montjustin dont les habitants fréquentent déjà la crèche, l'école, les Francas, la poste et participent au fonctionnement des associations, en utilisant l'office de tourisme comme moyen de communication.

Ce mariage d'amour et de raison a permis à la CHP d'augmenter le nombre d'habitants, amenant ainsi une manne financière non négligeable à cette dernière, permettant ainsi à toutes les communes d'envisager l'avenir sous de meilleurs auspices. Il a également permis à Reillanne, qui se trouvait dans une situation financière très délicate, de voir l'avenir avec plus de sérénité et de commencer des investissements indispensables qu'il nous aurait été difficile de mener à leur terme sans l'aide bienveillante de la CHP. Puisse ce mariage porter ses fruits et permettre à la CHP de rester optimiste pour l'avenir et bon vent à la nouvelle CHP avec Reillanne !

Sommaire

Edito	Page 1
Lu, vu, entendu.....	Page 2 et 3
Des Seniors actifs	Page 4
<u>Dossier</u> : La Communauté de Haute Provence à 20 ans !	
Le bilan	Page 5 à 8
La C.H.P. tournée vers l'Europe et la restauration	Page 8



Communauté de Haute Provence

Lu, vu, entendu ...

ENVIRONNEMENT

3^{ème} OPERATION COMPOSTEURS

Vous habitez une maison individuelle avec jardin, le compostage vous permet d'éliminer les déchets de jardin et de cuisine, tout en créant du compost pour les plantations futures. La Communauté de Haute Provence met à votre disposition, pour la somme de 15€, un composteur et son bio-seau avec guide du compostage.

Vous habitez l'une des 8 Communes de la Communauté, vous êtes intéressé, téléphonez au 04-92-75-04-13, ou adressez vous à votre commune. Un bon de réservation est disponible dans votre Mairie.

COLLECTE DES BOUCHONS PLASTIQUES

Un récipient de collecte des bouchons plastiques a été mis en place à la déchetterie de Dauphin par l'Association "les Bouchons d'Amour", Association créée et parrainée par Jean-Marie BIGARD, dont l'objet est l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants) et des opérations humanitaires ponctuelles.

Pensez à trier les bouchons et soutenez ainsi cette action.



PARTICIPATION FINANCIERE DE L'EUROPE POUR LA MISE EN CONFORMITE OU L'INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES PAR LA PHYTO-EPURATION

La Communauté de Haute Provence propose de participer au financement pour la mise en conformité ou l'installation de dispositifs d'assainissement non collectif sur son territoire pour les personnes qui optent pour la phyto-épuration.

Ce système permet par des filtres plantés à écoulement vertical puis horizontal, et des plantations spécifiques, de traiter les eaux brutes.

L'objectif est de promouvoir des solutions alternatives, économes et écologiques pour le traitement des eaux usées.

Cette action est financée par l'Europe dans le cadre du programme LIFE.

Si vous souhaitez mettre en conformité ou installer un dispositif d'assainissement non collectif et que vous êtes intéressé par ce système, contactez la Communauté de Haute Provence au 04.92.75.04.13.

PROGRAMME LIFE+ :

La Communauté de Haute Provence vient d'être retenue à l'appel à projet 2009 de la Commission Européenne pour le programme LIFE+. Celui-ci est un programme de financement communautaire destiné à aider la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable. Il permet de financer des actions de démonstration innovante dans les domaines de l'aménagement du territoire (environnement urbain, qualité de l'air, réduction du bruit...) de la gestion de l'eau et des déchets, de la réduction de l'impact des activités économiques et de la politique intégrée des produits.

La Communauté de Haute Provence a présenté un projet dans le domaine de la gestion des déchets sur 4 ans : "C.C.H.P Envir. Challenges" ou "Défis environnementaux pour un territoire rural".

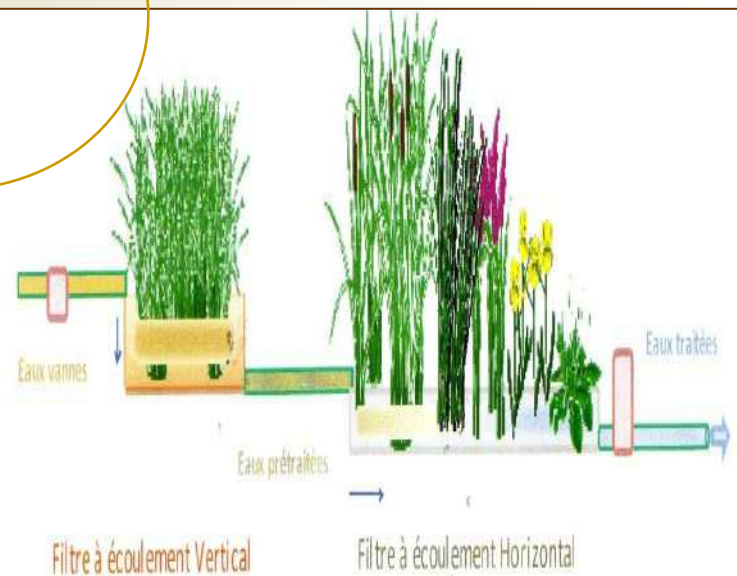
Ce projet comprend 4 actions principales :

- 1- Réorganiser la collecte des déchets ménagers par la mise en place de containers semi-enterrés.
- 2- Construire une déchetterie sur le territoire communautaire
- 3- Construire un bâtiment expérimental dans le domaine des énergies renouvelables
- 4- Mettre en conformité 35 dispositifs d'assainissement non collectif par le système de la phytoépuration.

Enfin, une action de communication importante sera effectuée autour de ces projets.

Sur le plan financier, la Communauté de Haute Provence se voit attribuer d'ores et déjà 609 300 € par la Commission Européenne sur un montant global du projet de 2 051 450€.

Outre l'aspect financier, ce projet donnera une nouvelle image de notre groupement au niveau national et européen et ce d'autant plus que seules deux collectivités territoriales en France ont été retenues.



Communauté de Haute Provence

Lu, vu, entendu ...

ENTENDU et VU !



APPEL A PROJETS "Pôle d'Excellence Rurale": un pôle enfance pour la Communauté

La Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) a lancé la seconde génération des

"Pôles d'Excellence Rurale".

La C.H.P. a été retenue pour son projet "Pôle enfance" pour un montant de 2 600 000 € d'investissement, environ 850 000 € de financement de l'Etat sont attendus.

Devant l'insuffisance des structures d'accueil de la petite enfance, la Communauté a opté pour la construction d'une crèche à Mane, aux abords du Parc de Pitaugier, et une seconde à Reillanne. Trois centres de loisirs sans hébergement seront également aménagés : à Mane, Reillanne et enfin à St Michel l'Observatoire. Tous ces bâtiments seront réalisés dans le respect des normes Haute Qualité Environnementale et Bâtiment Basse Consommation (B.B.C).

Un système de bornes interactives permettra de réserver les places dans ces structures mais également d'entrer en communication plus facilement avec d'autres partenaires institutionnels comme la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé et du Travail (ARSAT).

Ces structures fonctionneront en réseau et en partenariat avec le secteur privé et notamment les partenaires économiques et touristiques, ainsi que les assistantes maternelles indépendantes du territoire.

Ainsi, une offre de services de proximité sera proposée pour garder nos petits chérubins !!!

AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE GARE MARCHANDE

L'ancienne gare marchande située sur le Parc de Pitaugier de Mane vient d'être aménagée. Elle est mise à la disposition de la Société Oliviers & Co pour la vente directe de ses produits.

Coût de l'opération : 300 000 € HT

Financements sollicités : Europe - Conseil Régional - Conseil Général - F.I.S.A.C .

REALISATION DE 2 FILMS SUR LE TRI SELECTIF

La Communauté entend agir fortement dans le secteur des déchets ménagers et inciter la population au tri sélectif afin de réduire la masse des déchets ménagers et ainsi limiter voire même maintenir le taux de la taxe des Ordures Ménagères.

Deux films ont été réalisés ; un à destination du tout public et l'autre à destination des enfants.

Coût de l'opération : 15 000 € HT

Financements sollicités : ADEME - Conseil Régional - Financements obtenus : Conseil Général 3 000 €.

AMENAGEMENT DE LA 2^{ème} TRANCHE DE LA ZAE DE PITAUGIER

L'Aménagement de la 2^{ème} tranche de la Zone d'Activités de Pitaugier à Mane devrait commencer prochainement. L'objectif est de procéder à des travaux de voirie, d'assainissement, d'éclairage public.

Coût de l'opération : 400 000 € HT - Financements sollicités : Europe - Conseil Régional - Conseil Général

Financements obtenus : Dotation de Développement Rural 120 000 €.

2^{ème} BOUCLE DE LA COMMUNAUTE DE HAUTE PROVENCE



L'Union Cycliste Manosque 04 a renouvelé le 5 septembre dernier, l'organisation de la 2^{ème} Boucle de la Communauté de Haute Provence.

Cette épreuve, placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme, était ouverte aux coureurs de 3^{ème} catégorie et juniors.

Deux demi-étapes étaient prévues :

- la première, un contre la montre individuel de 11 Km : "MANE - ST MICHEL L'OBSERVATOIRE en passant par DAUPHIN",

- la seconde, une boucle de 75 Km REILLANNE - REILLANNE par "VILLEMUS, ST MARTIN-LES-EAUX, ST MICHEL L'OBSERVATOIRE et AUBENAS-LES-ALPES".

Un parcours bien vallonné, sans aucun doute réservé aux bons grimpeurs !

C'est aussi une autre façon de découvrir la Communauté de Haute Provence !

LES PROJETS EN COURS



Communauté de Haute Provence

Des séniors actifs ... à plein temps !

Nos seniors sont jeunes, nos seniors débordent d'envie et d'énergie et nos seniors veulent être actifs. Sport, gastronomie, voyages, bénévolat, généalogie, bricolage, multimédia, jardinage... Aujourd'hui, les 60 ans et plus refusent de plus en plus l'oisiveté forcée de la retraite. Bien décidés à profiter pleinement de leur bonne santé et de leur temps libre, ils conjuguent leurs loisirs et leurs activités au pluriel. A tel point que leur agenda frôle parfois le surbooking !

En 2050, un tiers des Français aura plus de 60 ans... Parmi ces loisirs, la pratique régulière d'un sport figure en bonne place. Il faut dire que les bienfaits d'une activité sportive chez les + de 50 ans ne sont plus à démontrer :

le sport participe à la lutte contre les maladies cardio-vasculaires, renforce l'équilibre, et la souplesse, diminue la fatigabilité... Dans la Communauté de Haute Provence nos seniors peuvent pratiquer de nombreuses activités encadrées, que nous vous faisons découvrir aujourd'hui. N'hésitez pas à les contacter !

A Dauphin — La Dauphine Inter-âge accueille toutes les personnes, quelque soit leur âge, le jeudi à partir de 13h à la salle polyvalente Françoise Cointot pour des activités :

- jeu de boules
- jeux de société (tarot, belote, scrabble, chromino, rumikub...)
- dentelle aux fuseaux



Elle organise également des randonnées pédestres le vendredi, des sorties en car et diverses autres activités.

Renseignements : Mme BUSHING – 04.92.79.52.07.

A Mane — Le Club Inter âge de MANE compte actuellement une trentaine de personnes. Tous les mercredis après-midi, nous nous réunissons à la salle polyvalente pour des jeux de cartes et scrabble suivi d'une collation (thé et gâteaux); Nous organisons également : loto dans l'année, un repas par mois dans la salle ou au restaurant avec des jeux de cartes, scrabble, boules si le temps le permet, crêpes et merveilles en février ...

A St Michel l'Observatoire — Au sein de l'association du foyer des Anciens, forte de sa centaine d'adhérents, tous les jeudis, ont vous propose des jeux de contrée, rami, scrabble et de nombreuses autres activités toute au long de l'année (sorties de printemps, sorties à la journée en automne). N'oublions pas de signaler le traditionnel loto annuel. L'association est affiliée à la Fédération Départementales des Aînés Ruraux, permettant ainsi aux adhérents de pouvoir participer au voyage organisé par la fédération et aux activités de secteur d'Oraison, La Brillanne, Mane, St Etienne les Orgues et St Michel l'Observatoire.

Renseignements : 0492766023

A Reillanne — Le CERCLE DE FAMILLE : Depuis sa création en 1974, le Cercle de Famille fonctionne grâce au dynamisme des bénévoles qui gèrent le club. Le Cercle propose, aujourd'hui, outre deux ouvertures hebdomadaires le mardi et le mercredi après-midi, d'autres activités. De nombreux repas sont organisés dans l'enceinte du club ou à l'extérieur pour un prix modique. Plusieurs voyages sont également organisés, avec cette année une croisière en Méditerranée, un séjour en Tunisie, au Pays Basque et le dernier en Espagne. Comme tous les ans, un repas clôture la saison. Il est servi à la salle des associations avec plus de 130 convives. Renseignements : 04.92.76.44.03



TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis septembre 2010, la Communauté de Haute Provence est organisatrice secondaire du transport scolaire pour les communes d'Aubenas-les-Alpes, Mane et St Michel l'Observatoire.

Elle est le lien entre les familles et le Conseil Général, organisateur principal pour la ligne Aubenas-les-Alpes – Forcalquier. Les ayants droits sont les collégiens qui se rendent au collège Henri Laugier à Forcalquier.

Tarif : Le tarif est un forfait de 33,46 € par enfant et par trimestre. Le paiement s'effectue à la trésorerie de Forcalquier.

Inscriptions : Elle se fait auprès des mairies des communes d'Aubenas-les-Alpes, Mane et St Michel l'Observatoire.



Vos informations et actualités sur la
Communauté de Haute Provence : www.mane-en-provence.com

Site internet

Communauté de Haute Provence

Dossier : La Communauté de Haute Provence à 20 ans !

Un peu d'histoire ...

C'est en 1990 que les communes de Dauphin, St Michel l'Observatoire et Mane ont décidé de se regrouper pour créer, à l'époque, le "District de Haute Provence".

Celui-ci avait pour mission, outre les compétences obligatoires qui sont le développement économique et l'aménagement de l'espace, la collecte des déchets ménagers et le paiement au lieu et place des communes du traitement de ces mêmes déchets. Le District acceptait également de réaliser toutes les opérations à l'initiative des communes membres.

En 1992, ce District se transforme en "Communauté de communes" et devient la COMMUNAUTE DE HAUTE PROVENCE. Elle est rejointe par la commune de St Martin-les-Eaux.

Les statuts du groupement sont alors adoptés, avec pour compétences supplémentaires à celles du District, la résorption des décharges sauvages, l'entretien de la voirie publique, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

En 2002, Cereste, Montjustin et Villemus intègrent la Communauté de Haute Provence. En 2005, c'est au tour de la commune d'Aubenas-les-Alpes. En 2009, Céreste sort de la Communauté et Reillanne l'intègre.

Aujourd'hui, la Communauté de Haute Provence compte 8 communes : Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, St Martin-les-Eaux, St Michel l'Observatoire, Reillanne et Villemus représentant environ 5 267 habitants.

Un fonctionnement original ...

Dès sa création, en 1991, les élus ont décidé de se réunir périodiquement et alternativement dans chacune des communes membres. A l'époque, nous étions hors la Loi, ce n'est que 9 années plus tard que la législation le permettra.

Ces mêmes élus et leurs successeurs ont toujours fait en sorte de laisser aux communes la prépondérance dans les décisions sur la Communauté qui, aux yeux de tous, doit rester un outil au service des collectivités.

Là encore, nous sommes en contradiction avec les réformes en cours, portées vers une forme de féodalisme qui ramène les petites communes à une forme de dépendance en faveur des villes.

Depuis sa création, notre groupement a réalisé un vaste programme d'aménagements et d'équipements dont les grandes lignes sont identifiées ci-dessous, commune par commune adhérente.

Les aménagements de villages

La Communauté de Haute Provence dispose d'un certain nombre d'atouts sur le plan touristique avec la présence sur son territoire de pôles touristiques (Prieuré de Salagon, Château de Sauvan, Centre Astronomique, Observatoire de Haute Provence), d'un patrimoine architectural d'une grande richesse. Depuis la création de notre groupement, elle a engagé un vaste programme d'aménagements : valorisation du patrimoine culturel, réalisation d'infrastructures (espaces de stationnement), équipements publics (réseaux d'eau potable et assainissement).

DAUPHIN

1994 à 2009

- Aménagement de la Voirie—1 056 721 €

1995

- Extension du réseau d'eau potable—65 683 €

1996

- Réfection d'une calade—110 823 €

2000

- Aménagement du parking de la « Rencontre—91 469 €

- Aménagement du Chemin « Bertrand—228 673 €

- Aménagement de la place médiévale—190 874 €

2002

- Restauration de murs dans le village—47 000 €

- Restauration des remparts du presbytère—40 000 €

- Réfection de WC publics—30 000 €

2003

- Renforcement du réseau adduction d'eau potable—152 449 €

2007

- Réfection du Bd du Nord—70 000 €

- Extension du réseau d'adduction d'eau potable—66 833 €

2009

- Aménagement de l'entrée du village—159 029 €



Mane

1994 à 2009

- Aménagement de la Voirie—661 525 €

1997

- Aménagement d'espaces de stationnement—150 000 €

1998

- Aménagement de l'espace public le Roucas—125 000 €

2000

- Aménagement du parc de loisirs de la Burlière—640 285 €

2002

- Aménagement aire d'accueil Maison de produits de Pays—262 212 €

2003

- Aménagement de l'aire d'accueil le Grand Chemin—91 469 €

2008

- Aménagement de garages et parking espace Vaquer—250 000 €

VILLEMUS

2002 à 2009

- Aménagement de la Voirie—168 400 €

2002

- Aménagement d'un ouvrage d'art—50 000 €

- Aménagement et mise en sécurité d'un espace public—20 580 €



Communauté de Haute Provence

Dossier (suite) :
La Communauté
de Haute Provence à 20 ans !

Les aménagements de villages (suite)

ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

1994 à 2009

- Aménagement de la Voirie—550 755 €

1995

- Restauration de l'église de Lincel—242 513 €
- Restauration de la façade de l'église de St Michel—106 154 €

1996

- Réfection d'une calade—56 589 €
- Renforcement du réseau d'adduction d'eau potable—61 112 €

2000

- Aménagement de la place du Serre—80 858 €

2003

- Restauration de la façade de la mairie—30 000 €

CERESTE

2002 à 2009

- Aménagement de la Voirie—470 160 €

2002

- Aménagement de WC public—45 000 €
- Aménagement d'un jardin public—140 000 €

SIGNALITIQUE

2001—23 565 €

2010—50 000 €



ST MARTIN-LES-EAUX

1994 à 2009

- Aménagement de la Voirie—593 530 €

1995

- Réfection du parvis de l'église—10 735 €
- Embellissement de village—42 174 €

1998

- Restauration du château—105 146 €

2000

- Aménagement d'une voie piétonne—91 469 €

2003

- Aménagement de la place du fournil à l'entrée du village—200 000 €
- Aménagement d'une voie de contournement—122 100 €



MONTJUSTIN

2002 à 2009

- Aménagement de la Voirie—40 200 €

AUBENAS-LES-ALPES

2006 à 2009

- Aménagement de la Voirie—11 273 €

2008

- Aménagement de la place—70 000 €

Réhabilitation de logements

Une partie de l'habitat sur le territoire communautaire est vétuste. Avec le développement économique et une qualité de vie agréable, la Communauté de Haute Provence fait l'objet d'une forte demande de logements entraînant une pression foncière importante. Aussi, elle procède depuis de nombreuses années à la réhabilitation de logements.

MANE

2001

- Réhabilitation des logements de la mairie—121 047 €

2003

- Réhabilitation des gîtes—424 000 €



MONTJUSTIN

2006

- Aménagement de l'ancien presbytère—132 930 €

Services aux habitants

La Communauté de Haute Provence, depuis sa création, a mis en place un certain nombre de services pour répondre aux besoins de la population. Il s'agit notamment de l'assistance téléphonique pour les personnes âgées qui compte aujourd'hui plus de 200 abonnés répartis sur 32 communes (donc bien au-delà du territoire communautaire), du wifi qui permet d'apporter le haut débit aux zones blanches du territoire.

1998

- Acquisition de matériel pour l'assistance téléphonique—48 174 €

2000

- Acquisition de matériel pour l'assistance téléphonique—55 796 €
- Aménagement d'une maison médico-social à Mane—457 347 €

2003

- Création d'une télévision locale—76 224 €
- Création du wifi—75 000 €
- Acquisition de matériel pour l'assistance téléphonique—38 112 €



2005

- Equipement de la télévision locale—24 386 €

2007

- Acquisition de matériel pour l'assistance téléphonique—40 000 €

2010

- Acquisition de matériel pour l'assistance téléphonique—20 000 €



Communauté de Haute Provence

Dossier (suite) : La Communauté de Haute Provence à 20 ans !

Environnement et développement durable

La Communauté de Haute Provence est compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement notamment en ce qui concerne la collecte et le traitement des déchets ménagers et le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

1995

- Acquisition camion de ramassage des ordures ménagères—83 440 €
- Résorption des décharges sauvages et mise en place de mini-déchetteries—110 000 €

2000

- Schéma directeur d'assainissement—71 561 €

2001

- Acquisition camion de ramassage des ordures ménagères—89 918 €

2007

- Acquisition de matériel de valorisation des déchets—200 000 €

2010

- Acquisition d'un camion de ramassage des ordures ménagères—112 400 €
- Réalisation de films sur le tri des déchets—15 000 €

Culture et sports

La Communauté de Haute Provence procède également à des aménagements sportifs et culturels sur son territoire. L'objectif est de rationaliser les équipements afin de limiter les frais de fonctionnement tout en maintenant des équipements sur le territoire et une vie associative active dans les communes.

DAUPHIN

2007

- Acquisition d'une parcelle à proximité du stade pour un aménagement sportif—40 000 €

2009

- Aménagement du stade intercommunal—900 000 €

VILLEMUS

2007

- Acquisition d'une parcelle pour la construction d'une salle pour les associations—30 000 €

Toutes ces opérations, portées par la **Communauté de Haute Provence**, font l'objet de **demandes de financements auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général**.

ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

2005

- Aménagement de la salle des sports—600 000 €

2009

- Aménagement de la bibliothèque—130 000 €

ST MARTIN-LES-EAUX

1995

- Aménagement de la salle polyvalente—34 610 €

2000

- Aménagement d'un théâtre de verdure—389 969 €

2002

- Etablissement Public Numérique—38 112 €



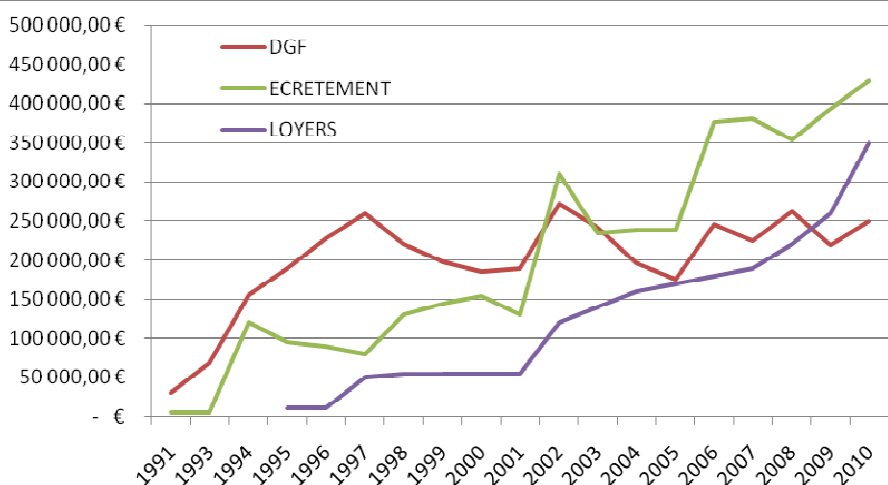
Richesses produites par la Communauté de Haute Provence

La Communauté a bénéficié pleinement des aides incitatives accordées à l'époque pour inciter les communes à se regrouper au sein des structures à fiscalité propre.

Mais au lieu de consacrer ses moyens à assurer les frais de fonctionnement, cette richesse financière a été consacrée à des investissements productifs.

Il s'agit, notamment, de la construction de bâtiments d'accueil d'entreprises, lesquels ont le triple avantage de participer au développement économique du territoire, de contribuer à la création d'emplois et de permettre la création de ressources nouvelles pour la Communauté.

Le graphique ci-dessus permet de constater que progressivement, les dotations (DGF), principales ressources pendant une dizaine d'années, ont été largement dépassées par l'écurement produit par la Taxe Professionnelle et le revenu des loyers qui ne cesse également de progresser.



Economie

La Communauté de Haute Provence participe activement au développement économique sur son territoire par l'implantation d'entreprises mais aussi le maintien et le développement de commerces.

Depuis sa création, elle a permis l'implantation d'une dizaine d'entreprises suscitant la création de plus de 100 emplois.

Oliviers & Co, Collines de Provence, A&B Senteurs, le Cueilleur de Douceurs disposent de boutiques d'usine sur la Zone de Pitaugier à Mane et proposent la vente directe de leurs produits.

1995

- Aménagement de l'accès à la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de Pitaugier—300 000 €

1996

- Construction de l'atelier Alpha Repas Services (traiteur)-335 388 €

1998

- Construction de l'atelier CéréAlpes—411 612 €



1999

- Construction de l'atelier Oliviers & Co — 1 260 069 €

- Acquisition de terrain sur la zone de Pitaugier—198 184 €

2000

- Acquisition de l'ancienne gare marchande—56 406 €

2001

- Acquisition terrain à St Michel pour l'extension de la ZAE—9 147 €

2002

- Construction d'un atelier d'ébénisterie—213 429 €

- Construction d'un atelier pour la Sté ID&Création (Actuellement A&B senteurs) - 243 918 €

- Construction de la maison de produits de pays 487 837 €



2003

- Acquisition terrain à Dauphin pour l'extension de la ZAE—11 000 €

- Acquisition terrain à St Martin-les-Eaux (Biotec) - 21 000 €

- Construction de la boulangerie à St Martin-les-Eaux (commerce + logement)..245 000 €

- Acquisition maison Bailly - St Michel (commerce + logement)-30 489 €

2004

- Construction de l'atelier Biotec—350 000 €

- Acquisition de matériel pour la boulangerie de St Martin-les-Eaux—43 564 €

2005

- Construction de l'atelier pour la Sté Serec (actuellement "Cueilleurs de douceurs") - 540 000 €

- Aménagement de l'atelier de maroquinerie à St Michel—50 000 €

-Acquisition de l'immeuble Mauro à Mane—377 000 €

- Aménagement d'une ferme relais à St Martin-les-Eaux—99 763 €

- Construction de l'atelier le Jardin aux senteurs (actuellement loué à Techno Concept) - 320 000 €

2006

- Acquisition terrain extension de la ZAE de Pitaugier—211 320 €

2007

- Extension de l'atelier CéréAlpes —850 000 €

- Extension de l'atelier Oliviers & Co—1 280 000 €

- Acquisition d'une parcelle à Villemus (commerce + logem.)120 000 €



2008

- Construction de l'atelier Techno Concept—700 000 €

- Construction de l'atelier Nomadic à St Michel—250 000 €

2009

- Construction de l'atelier Collines de Provence—1 404 423 €



2010

- Acquisition immeuble Guigou à Dauphin (commerce + logement—245 000 €

- Réhabilitation de l'ancienne gare marchande—300 000 €

LA COMMUNAUTÉ DE HAUTE PROVENCE TOURNÉE VERS L'EUROPE ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE, PAR Pierre Pourcin

Les projets ALCOTRA

Conforté par le succès remporté avec le projet "LIFE", le Conseil de Communauté a fait acte de candidature avec deux projets au Programme "ALCOTRA" :

Le premier projet a deux axes forts avec :

1 - La création de l'Institut des Huiles Essentielles prévu à proximité du Prieuré de Salagon.

2 - Le marché paysan.

Le second projet apportera un soutien conséquent au commerce et à l'artisanat.

Ces activités qui constituent le tissu économique de notre territoire seront confortées et renforcées avec des moyens importants en équipements et aménagements. C'est ce que propose de faire la Communauté de Haute Provence avec le soutien de l'Europe et des pouvoirs publics nationaux.

Le Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire (FNADT)

Le Premier Ministre vient d'accorder une aide exceptionnelle de 300 000 € à la Communauté de Haute Provence.

Cette subvention est destinée à soutenir notre groupement dans des actions de valorisation du patrimoine, tels que l'église de Lincel, la chapelle St Denis à Reillanne et l'église de Villemus, ainsi que la restauration de calades dont certains travaux sont déjà engagés à Dauphin et à Mane.

